



Formation régionale agricole à Ploërmel les 5 et 6 février 2015

La Formation régionale annuelle à Ploërmel les 5 et 6 février – c'est l'occasion de faire le point pour certains, d'apprendre les fonctions et responsabilités des représentants du personnels pour d'autres. Un véritable moment d'échanges aussi pour les personnels de droit privé. Quelques participants témoignent.

En qualité de nouveau DP du collège « enseignants » de mon établissement, je n'avais aucune notion technique, relative à la réglementation (DGH, SCA, HSE,...) et à la façon d'exercer mon rôle de DP pour des enseignants de droit public et de droit privé.

Cette formation a été un véritable outil me permettant de comprendre les subtilités des contrats, de la réglementation, de la DGH, des concours, etc...

Savoir répondre à mes collègues est un devoir et je sais que sans cette formation je n'aurais pu assurer mes fonctions de DP – je sais maintenant que je peux compter sur des personnes qui pourront éclairer ma mission.

Corinne Péron

DP au lycée de Ploërmel

La formation avec la CFDT, c'est beaucoup de choses à la fois : de la convivialité, des échanges, des découvertes sur des pratiques respectueuses ou pas du tout des droits des personnels, des coups de gueule (les personnels de droit privé se sont lâchés !), des jeux de rôles (Pierre , Marcelle et Boris ont de vrais talents d'acteurs!) et toujours des explications très pointues sur le calcul de la dotation, les obligations de service, les concours...sans oublier de parler des futures actions.

Bref après 2 jours de formation on ne peut qu'être mieux armé pour faire respecter les droits de tous nos collègues.

Marie-Thé Glais

Les salariés de droit privé agricole se forment ...

Une formation DP/CE était organisée les 5-6 février au lycée La Touche à Ploërmel (56). Six personnes de droit privé (PAT, PVS) se sont inscrits à cette formation.

La première matinée était commune avec les enseignants de droit public. Elle était consacrée à une information sur le rôle des DP, le fonctionnement du CE, les fonctions du DS...

L'après-midi, les salariés de droit privé se sont retrouvés autour d'Alain Deboutte, secrétaire national à la Fep-CFDT, chargé des négociations avec le CNEAP à la Commission Paritaire Nationale. Divers sujets ont été abordés et feront l'objet d'un FEP essentiel qui paraîtra début mars.

Il a rappelé les accords sur le temps partiel qui seront votés en février. La pétition complémentaire santé qui doit être signée par la majorité de nos collègues. Pour la CFDT, l'enjeu est que le CNEAP rejoigne l'accord FNOGEC. Celui-ci pourra garantir les mêmes cotisations et prestations pour tous les salariés.

Alain a précisé que la qualification d'EVS délivrée avant 2015 vaut obtention du module complémentaire et donnera lieu à l'attribution d'une bonification de 10 points dès juillet 2015.

Le lendemain matin, Jocelyne Le Nest a expliqué son rôle à la commission de secteur de droit privé. Elle a évoqué la CCU (convention collective unique), les mesures sociales...

La formation s'est terminée par la présentation des risques psychosociaux. Marie-Paule Olivier nous a listé les actions pour améliorer la qualité de vie au travail. Ainsi, nous avons pris conscience qu'un PVS a parfois sous sa responsabilité plus de cent internes. Une réunion, pour faire un état des lieux chez les surveillants de nuit, a été fixée début juillet. Elle permettra de relever les difficultés de ce travail particulier.

En conclusion, les salariés de droit privé agricole ne regrettent pas de travailler dans les lycées agricoles mais ils se plaignent de leur petit salaire. Sont-ils pour autant prêts à faire une action pour revendiquer un meilleur salaire ?

Christine Ligeour (animatrice réseau droit privé agricole Bretagne)

Jocelyne Le Nest (membre de la commission de secteur de droit privé)

Un fortifiant à déguster sans modération

Deux jours de formation sont proposés depuis 12 ans aux délégués du personnel, aux élus des comités d'entreprise, aux délégués syndicaux et aux correspondants CFDT des 27 lycées agricoles bretons. Une formation à poursuivre, car elle dynamise le réseau CFDT agricole et fournit, à chaque élu, les outils indispensables pour assurer leurs différentes missions.

La première matinée de la formation est consacrée aux rôles des différents élus. Après un apport théorique, les participants échangent sur le fonctionnement de leurs instances. Certains Comités d'entreprise reçoivent l'expert-comptable du lycée pour analyser les comptes ... alors que pour d'autres c'est un sujet tabou ! Certains élus sont indemnisés, leur travail est reconnu, les 0,2 % prévu pour le budget de fonctionnement sont souvent appliqués ... le contenu des réunions tout au long de l'année est discuté etc.

D'autres thèmes également incontournables sont présentés : la gestion de l'emploi, savoir lire la DGH de son lycée, échanger sur les obligations de services, savoir répondre aux questions de santé des collègues, faire le point sur les revendications ...

Bonne ambiance... partage d'expérience toujours très riche... temps de formation trop court, une bonne dose d'énergie pour poursuivre le travail engagé... une très bonne prescription à renouveler les années prochaines !

Jean Michel Sérot

Délégué régional agricole